

## **Exercer en France la profession d'**assistant de service social (ASS)****

### **Dossier à constituer par les candidats titulaires de diplômes étrangers**

---

Pièces à joindre au dossier : voir les ANNEXES 1 et 2 ci-après.

Une fois le dossier constitué, vous devez l'envoyer en **2 exemplaires par lettre recommandée avec accusé de réception – LRAR** - à la DREETS de Corse :

**Adresse d'envoi des documents :**

DREETS de Corse  
Département Entreprises - Compétences professionnelles  
Service Certification Sanitaire et Sociale  
2, Chemin du Loretto – CS 10332  
20180 – AJACCIO Cedex 9

**Votre interlocutrice sur cette demande :**

- Barbara MARIOTTI : 04 95 23 90 49  
[barbara.mariotti@dreets.gouv.fr](mailto:barbara.mariotti@dreets.gouv.fr)

## ANNEXE 1 - Pièces à fournir

	<p style="text-align: center;"><b>Liste des pièces justificatives à fournir</b></p> <p><b>NB : Les pièces n° 2, 3 et 8 doivent être rédigées en français ou traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français *</b> <b>Les pièces 4, 5 et 6 doivent être rédigées en français</b></p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;"><b>Ressortissants communautaires</b> <b>(vous appartenez à un <u>Etat membre</u> (UE) <u>ou partie</u> (EEE + Suisse) et extra-communautaires</b></p> <p>N° 1. Photocopie lisible des pièces justifiant de votre identité et de votre nationalité.</p> <p>N° 2. Copie de votre titre de formation.</p> <p>N° 3. Un document délivré et attesté par votre structure de formation décrivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ le contenu de vos études et des stages que vous avez effectués pendant la formation avec :<ul style="list-style-type: none"><li>- le nombre annuel d'heures par matière pour les enseignements théoriques,</li><li>- la durée des stages et les secteurs dans lesquels ils ont été réalisés.</li></ul></li></ul> <p>N° 4. Un descriptif des principales caractéristiques du titre de formation que vous possédez et rempli par vos soins (<b>annexe 2</b>).</p> <p>N° 5. Un curriculum vitae détaillé, que vous aurez rédigé de façon manuscrite, comportant toutes précisions utiles sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ les études que vous avez effectuées,</li><li>▪ les activités professionnelles que vous avez exercées accompagnées des attestations d'emploi correspondantes.</li></ul> <p>N° 6. Un courrier par lequel vous désignez un établissement de formation, ou plusieurs par ordre de préférence, préparant au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS).</p> <p>Cet établissement émettra un avis technique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ sur la comparaison de la formation et des compétences attestées par le DEASS délivré en France et du contenu de la formation que vous avez suivie ;</li><li>▪ sur l'expérience professionnelle que vous avez éventuellement exercée ;</li><li>▪ sur votre maîtrise de la langue française.</li></ul> <p>N° 7. L'ensemble de vos coordonnées : adresse, courriel (mél), téléphone...</p>
<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;"><b>Ressortissants communautaires :</b> <b>vous devez fournir les éléments cités ci-dessus, N°1 à 7, et les pièces demandées en N°8</b></p> <p>N°8. Vous avez suivi avec succès un cycle d'études post secondaires. Vous devez fournir, en fonction de l'une des 3 situations énumérés ci-dessous, copie des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ vous êtes ressortissant communautaire d'un pays qui règlemente l'accès à la profession d'ASS ou son exercice :<ul style="list-style-type: none"><li>- copie du titre de formation délivré par l'autorité compétente d'un Etat, membre ou partie, requis pour accéder à la profession d'ASS ou pour l'exercer dans cet Etat.</li></ul></li></ul>

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ vous êtes ressortissant communautaire d'un Etat membre ou partie qui ne règlemente pas l'accès à la profession d'ASS ou son exercice : <ul style="list-style-type: none"> <li>- copie du titre de formation délivré par l'autorité compétente de l'Etat, membre ou partie, attestant de votre préparation à l'exercice de la profession d'ASS, à condition de justifier avoir exercé pendant 2 ans à temps plein au cours des 10 dernières années dans un Etat, membre ou partie.</li> </ul> </li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ vous êtes ressortissant communautaire d'un Etat membre ou partie et vous avez un titre de formation délivré par un Etat tiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- copie du titre de formation délivré par l'Etat tiers, accompagné d'une attestation de l'autorité compétente de l'Etat membre ou partie qui a reconnu ce titre certifiant que vous a exercé légalement la profession d'ASS dans cet Etat pendant au moins 3 ans à temps plein.</li> </ul> </li> </ul>

\* Les pièces 2, 3, et 8 doivent être rédigées en langue française, ou traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Suisse ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

**ANNEXE 2**

**DESCRIPTIF DU TITRE DE FORMATION**  
(à remplir par le demandeur)

**INTITULE DU TITRE DE FORMATION**  
(langue originale – inscrivez l'intitulé tel qu'il figure sur le certificat, titre, diplôme)

**TRADUCTION DE L'INTITULE DU TITRE DE FORMATION**  
(inscrivez ici la traduction assermentée)

**DATE DE DELIVRANCE DU DIPLOME :**

**NOM ET STATUT DU CERTIFICATEUR**  
(autorité qui a délivré le diplôme)

**NOM ET STATUT DE L'ORGANISME  
ORGANISANT LA FORMATION**

**DIPLOME OU NIVEAU REQUIS POUR ACCEDER  
A LA FORMATION (précisez diplôme ou niveau)**

**AUTRES EXIGENCES COMPLEMENTAIRES  
POUR ACCEDER A LA FORMATION**  
(par exemple épreuves d'admission, concours...)

**DUREE TOTALE DE LA FORMATION (EN  
HEURES) :**

**Dont :**

- Formation théorique :
- Stages :

**DUREE TOTALE DE LA FORMATION (EN  
ANNEES) :**

**Dont :**

- Formation théorique :
- Stages :

**MODALITES DE VALIDATION DU TITRE DE FORMATION**

**EVALUATION EN CONTROLE CONTINU**

**EPREUVES FINALES**